

AVIS TECHNIQUE N°20

DEMANDEUR :

Société : GENERAL MILLS  
Date de la demande : 09/03/2009

DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE



Description :

- \* Dénomination : Häagen Dazs
  - \* Description : Pot de 100 ml
  - \* Contenance : Glace
  - \* Dimension (cm) : Ø 7cm, hauteur 6 cm
  - \* Masse (g) : 5,2 g (vide)
  - \* Matériaux constituants : papier-carton (90%) + plastique (10%)
- (Le couvercle, l'opercule et la cuillère ne sont pas couverts par cet avis technique)

ÉVALUATION :

IMPACTS

Collecte et Tri	Favorable au rendement de tri : non							
Conditionnement en balles	Favorable à la mise en balles : non							
Recyclage	Taux de liquide résiduel * : - Taux d'humidité potentielle **: - Risque de pollution biologique : oui si traces alimentaires							
Étapes du recyclage	Corps de l'Emballage			Système de fermeture	Options	Additifs		
	Papier /Carton	Plastique	Aluminium			Vernis	Encre	Colle
Rendement fibreux	Fort	Ø	Néant	Néant	Ø	Ø	Ø	Ø
Matières dissoutes et colloïdales	Ø	Ø	Néant	Néant	Ø	Ø	Ø	Ø
Énergie de pulpage	Ø	Ø	Néant	Néant	Ø	Ø	Ø	Ø

\* en condition normale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel

⚠ Attention    Ø Pas d'impact    ⚙ En cours d'étude    > Impact environnemental

# Comité d'Évaluation de la Recyclabilité des Emballages en Papiers - Cartons

AVIS

## COMMENTAIRE DU C.E.R.E.C :

Le pot Häagen Dazs 100 ml est recyclable dans la catégorie 5.02, sorte de la norme NF EN 643 regroupant les emballages mêlés relevant du circuit municipal sous réserve que le pot soit propre et sec.

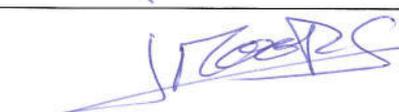
## CONCLUSION DU C.E.R.E.C :

Le CEREC émet un avis favorable quant à la recyclabilité de cet emballage, sachant que pour l'examen de ce produit, le couvercle et la cuillère ne sont pas pris en compte dans l'examen de ce produit (conformément à la définition de l'emballage du guide LNE), et que l'opercule n'est également pas pris en compte du fait de son retrait par le consommateur lors de l'usage du produit.

Compte tenu des procédés de tri actuels (après collecte sélective) et sous réserve de leur évolution, le CEREC recommande de veiller à la taille de l'emballage afin d'améliorer son aptitude au tri.

## VALIDATION DES MEMBRES DU C.E.R.E.C :

Date de validation de l'avis technique : 02/11/09

 ECO EMBALLAGES	J. MOORS	
 REVIPAC GARANTIE DE RECYCLAGE	P. HEINRICH	